

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 Mai 2019

112X19

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- LA FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS : sise 35 Avenue Victor Hugo LES PENNES MIRABEAU
- Nom du Président : Mr Jean-Claude MARTIN
- Numéro de SIRET: 49488740600017

dont l'objectif est défendre les droits des anciens combattants et de renforcer les liens de solidarités entre les générations a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il a fait l'objet d'une analyse et d'une présentation auprès de la commission Jeunesse Citoyenneté Handicap qui s'est réuni le mercredi 15 mai 2019, a proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 800 €

Après avoir entendu l'exposé le CONSEIL MUNICIPAL :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS : 800 €
- PRECISE que les crédits sont prévus au budget
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 28
CONTRE : 3 – M. FUSONE – SANCHEZ – JOUBEAUX
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 24 Mai 2019
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA